



# recouvrement de créance avec un centre de formation

Par **bernard91290**, le **09/12/2011** à **11:19**

Bonjour,

une société de recouvrement me contacte afin que je règle une dette auprès d'une école privé ou j'ai effectuer une formation en apprentissage je devais donc financer par mes propre moyens les mois de formation ou je ne disposai pas d'un contrat pro avec une entreprise se qui a ma connaissance est le cas. Or l'organisme de recouvrement me demande de régler des frais de scolarité supplémentaire avec sur sa lettre deux information la date du 31/10/2011 (qui ne correspond a rien puisque ma formation était déjà terminer a cette date) et une case facture ou est indiquer "scolarité 2010/2011" sans précision du mois auquel cela correspond et sans aucune preuve de cette fameuse dette . j'ai donc crue a une erreur mais ils me relance sans jamais préciser d'ou viens cette dette au aujourd'hui il me demande de régler des frais supplémentaire et me menace d'engager une procédure auprès d'un tribunal que doit-je faire ??

je ne voudrai pas régler dans la panique ou faire quoi que se soit qui pourrai me porter préjudice

merci de vos réponses cela est vraiment urgent